REGLEMENT 25ème EXPO CLUB HOLSTEIN GLÂNE-VEVEYSE

Glâne—Veveyse

Date fixée

Le samedi 2 mars 2024 à Espace Gruyère, à Bulle

<u>But</u>

Organisée par le Club d'élevage Holstein de la Glâne et de la Veveyse, cette exposition a pour but de réunir les meilleurs sujets afin de les mettre en compétition. Cette exposition doit également permettre aux agriculteurs de se rencontrer, de développer et partager une passion commune ainsi que de faire découvrir le milieu de l'élevage bovin au grand public.

Conditions d'admission

- Ne sont admises que des vaches en lactation et des génisses nées entre le 01.03.2022 et le 30.06.2023 possédant une ascendance officielle. Les primipares doivent avoir vêlé au plus tard à l'âge de 36 mois.
- Le propriétaire doit être membre du Club d'élevage Holstein de la Glâne et de la Veveyse.
- Les inscriptions sont illimitées.
- Les veaux ne sont pas acceptés pour cette exposition.
- Les animaux exposés respectivement présents au catalogue d'une autre exposition régionale du canton de Fribourg durant l'année en cours ne peuvent être inscrits dans le cadre de notre exposition. L'organisation se réserve le droit d'annuler l'inscription.

Conditions sanitaires

- Seuls les bovins provenant de troupeaux reconnus indemnes de BVD (diarrhée virale bovine) et y ayant séjourné plus de 30 jours peuvent être amenés à l'exposition (statut BVD de l'exploitation : aucun séquestre).
- Tous les bovins doivent avoir été dépistés individuellement à l'égard du virus de la BVD par rt-PCR dans les 30 jours précédant l'exposition et présenter un résultat négatif. Les échantillons (tube violet) doivent arriver au Laboratoire biologie vétérinaire, Givisiez, le 21 février 2024 au plus tard. La mention « Expo Glâne-Veveyse » doit être inscrite sur la fiche d'analyse. Les frais d'analyse sont pris en charge par Sanima. Les frais de prélèvement sont à la charge du propriétaire.
- Les bovins provenant d'exploitations où sont détenus des animaux sous interdiction de déplacement et n'ont pas le statut « aucun séquestre » ne peuvent pas participer à l'exposition.

Inscriptions

- Les inscriptions doivent parvenir au plus tard le mardi 30 janvier 2024 et sont directement à faire sur notre site internet : www.clubglaneveveyse.ch

Un montant de CHF 30.- par bête inscrite doit être versé sur le compte BCF, 1701 Fribourg, Eleveurs Holstein Glâne-Veveyse et environs, 1697 Les Ecasseys, IBAN CH93 0076 8300 1428 8520 9, et ceci avant le 31 janvier 2024, sans quoi les inscriptions seront refusées.

Cette finance d'inscription ne sera pas remboursée au cas où l'animal ne sera pas présenté. L'exposant reçoit un catalogue ainsi qu'une plaquette d'écurie.

<u>Nouveauté</u>: un nom de chef de stand sera demandé lors de l'inscription. Ce dernier sera contacté une semaine avant l'expo afin de connaître le nombre exact de bêtes présentes le jour de l'expo. Cette année, c'est le comité qui place les stands.

Aucun matériel ne peut être amené avant 16h le vendredi 1er mars 2024. Ceci pour le bon déroulement de la mise en place de notre exposition. Merci pour votre respect.

Arrivée/réexpédition

Les animaux admis seront présents à l'emplacement de l'expo entre 8h30 et 10h30 pour le contrôle vétérinaire. Après 10h30 aucune bête ne sera acceptée. Les bêtes ne repartiront qu'après le classement final.

A l'entrée, chaque exposant devra présenter :

- Le document d'accompagnement pour animaux à onglons
- L'extrait BDTA ne faisant l'objet d'aucune mesure de séquestre de l'exploitation où l'animal doit y séjourner min. 30 jours avant l'exposition
- L'attestation des résultats négatifs du virus BVD de chaque bête

A leur arrivée, tous les animaux seront soumis à un contrôle sanitaire. Les bêtes malades seront renvoyées. Les animaux doivent être indemnes de dartres et ceci par respect des autres éleveurs. Chaque animal doit avoir les deux marques auriculaires plastiques officielles.

<u>Assurance</u>

Tout risque est à la charge du propriétaire qui expose.

<u>Présentation</u>

Des catégories d'animaux seront formées selon l'âge et le nombre de sujets admis. Le classement se fera au ring, devant le public. Le classement est définitif.

Showman

Cette année, nous organisons à nouveau le showman. L'âge maximal pour participer au showman est de 25 ans. Les catégories seront formées en fonction de l'âge et du nombre d'inscription.

Le showman est ouvert à tous, à condition que les génisses proviennent d'une exploitation membre du Club Glâne-Veveyse et participent aux concours génisses.

Dans le cas où un participant ne trouverait pas de génisse, un arrangement est possible avec le comité. (Thierry Papaux 079/624.94.27). L'inscription est gratuite.

Les inscriptions se font également sur le site internet : www.clubglaneveveyse.ch

Disposition finale

En inscrivant un ou plusieurs animaux à l'exposition, l'éleveur reconnaît le présent règlement et s'engage à respecter strictement les dispositions du règlement d'exposition de la CTEBS régissant la préparation et la présentation d'animaux aux expositions.

Le comité d'organisation peut compléter ou modifier le règlement en tout temps. Toute contravention au règlement ainsi que toute défection sans motif sont passibles de sanctions par le comité d'organisation.

Le Crêt, le 11 décembre 2023

Le Président Thierry Papaux

La Secrétaire Floriane Ayer